

## Groupe de Travail Coopératif Système d'Information des MDPH

### Compte rendu de la séance de travail du 30 novembre 2007 Groupe Moniteur, Paris

<b>Sujet</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées	<b>Rédacteur</b>			
<b>Objet</b>	Compte rendu de réunion				
<b>Date</b>	30 novembre 2007	<b>Statut</b>	Validé	<b>Diffusé le</b>	

#### Participants à la réunion et valideurs du Compte Rendu :

Collectivité	Interlocuteur
CNSA	M. Aurélien TACONNET
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	M. Olivier CAMUS
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	M. Antony SCHLEMER
Conseil Général des Pyrénées-Orientales	M. Olivier CASEILLES
Conseil Général des Pyrénées-Orientales	M. Alain MINDA

<b>Sujet</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées	<b>Rédacteur</b>	
<b>Objet</b>	Compte rendu de réunion		
<b>Date</b>	30 novembre 2007	<b>Statut</b>	A valider
		<b>Diffusé le</b>	

## SOMMAIRE

<b>1 -</b>	Ordre du jour .....	<b>3</b>
<b>2 -</b>	Point CNSA .....	<b>3</b>
<b>3 -</b>	Etat d'avancement du développement.....	<b>4</b>
<b>3.1 -</b>	Etat d'avancement des développements (Conseil Général de Meurthe et Moselle).....	<b>4</b>
<b>3.2 -</b>	Point sur le partage du travail.....	<b>4</b>
	.....	<b>4</b>
<b>4 -</b>	Conclusions de l'audit d'accessibilité.....	<b>5</b>
<b>5 -</b>	Travaux menés par le Conseil Général des Pyrénées Orientales .....	<b>5</b>
<b>5.1 -</b>	Génération d'états sous ALFRESCO.....	<b>5</b>
<b>5.2 -</b>	Intégration des fonctions d'OCR.....	<b>5</b>
<b>5.2 -</b>	Intégration des fonctions d'OCR.....	<b>5</b>
<b>5.3 -</b>	Travaux d'évaluation de la solution infocentre pré-sentie.....	<b>6</b>
<b>6 -</b>	Plan d'actions et conclusion .....	<b>6</b>

<b>Sujet</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées	<b>Rédacteur</b>	
<b>Objet</b>	Compte rendu de réunion		
<b>Date</b>	30 novembre 2007	<b>Statut</b>	A valider
		<b>Diffusé le</b>	

## 1 - Ordre du jour

- 13h45 : Accueil des participants
- 14h10 - 14h40 : Point CNSA et sur l'avancement du développement de l'application (Conseil Général de Meurthe-et-Moselle)
- 14h40 - 14h50 : Point sur l'avancement du développement et partage du travail restant
- 14h50 - 15h00 : Présentation des conclusions de l'audit d'accessibilité réalisé
- 15h00 - 15h20 : Présentation des travaux du CG 66 :
  - Génération de documents à l'aide d'ALFRESCO
  - Première évaluation de l'outil d'OCR pré-senti
  - Présentation des travaux de test de l'infocentre pré-senti
- 15h30 - 16h00 : Plan d'action future et conclusion du GTC

## 2 - Point CNSA

M. TACONNET rappelle en introduction que la CNSA dont une des missions est l'animation et l'appui au réseau des MDPH est particulièrement attentive aux différentes problématiques liées à la mise en place du nouveau système d'information des MDPH et dans ce cadre étudie toute demande d'assistance émanant des MDPH. Concernant les différents points d'actualité, M. TACONNET donne des précisions sur les sujets suivant :

- La reprise des données ITAC/OPALES : suite à la réunion du 24 octobre 2007 à la CNSA, le protocole de reprise des données ITAC et OPALES a évolué afin de répondre aux attentes exprimées par les MDPH. Un premier jeu de données devrait être mis à disposition des MDPH le souhaitant courant janvier 2008 suite à engagement du directeur de la MDPH. Puis selon l'opportunité ou non d'intégrer ces données, la MDPH pourra rentrer dans le cadre du protocole de reprise des données lui permettant quand elle le souhaite d'obtenir à nouveau ses données. Dans ce cadre, un outil de consultation permettant de visualiser ces données sera fourni par la CNSA. Pour toute information complémentaire, il est nécessaire de contacter Marc Hallak (marc.hallak@cnsa.fr) de la DSI de la CNSA. Toutes ses informations seront communiquées aux MDPH via des médias non définis au moment de la présente réunion (envisagé salon du logiciel du 23-24 Janvier...).

- Dans le cadre de la remontée de données permettant d'alimenter le système d'information partagé, la CNSA prendra en charge la partie anonymisation du fichier et la partie réseau permettant l'acheminement des fichiers. La charge d'extraction des données non anonymisées des bases des SI MDPH reste du ressort des MDPH. Mr Camus précise que l'extraction des données pour la CNSA devrait être simple car le modèle de données est calé sur celui proposé par la CNSA dans les SFD.

- L'entrepôt de données ou système d'information partagé sera présenté au cours du salon des logiciels du 23 et 24 Janvier. Un simple navigateur permettra dans le futur aux MDPH d'avoir accès à ce système d'information partagé.

- Concernant les échanges de données entre les MDPH et ses partenaires (CAF, ANPE, IA...), différents groupes de travail sont lancés par la CNSA. Ces groupes de travail s'organisent de la façon suivante : un groupe sur la sphère famille, un groupe sur la sphère emploi, un groupe sur la sphère éducation nationale et un groupe sur la sphère

<b>Sujet</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées	<b>Rédacteur</b>	
<b>Objet</b>	Compte rendu de réunion		
<b>Date</b>	30 novembre 2007	<b>Statut</b>	A valider
		<b>Diffusé le</b>	

établissement et service. Les MDPH peuvent s'inscrire à ces différents groupes auprès de Marc Hallak.

- Concernant le NIR hébergé par la CNAV, les MDPH auront à disposition 2 modes d'accès : un accès temps réel via un site internet et un accès différé le permettant de NIRiser tout ou partie de leur base de données. Pour cette deuxième option, les MDPH devront produire un fichier au format XML que la CNSA nirisera pour leurs comptes. L'objectif de mise à disposition en la matière est le premier trimestre 2008.

- Concernant le GEVA, une nouvelle version du GEVA devrait paraître prochainement. Cette version devrait compatible avec les nomenclatures communes présentes dans le RGI

- Enfin concernant les formulaires CERFA, une refonte est envisagée sur l'année 2008 (S1 2008). M TACONNET précise que la recherche de consensus préside à l'esprit de cette évolution et qu'en conséquence, toute demande/remarque émanant des MDPH fera l'objet d'un examen attentif dans la perspective de sa probable évolution

- M. CAMUS souhaiterait récupérer les statistiques de la CNSA afin de comparer le département 54 avec les autres. M TACONNET précise que le cadre de ce type d'opération rentre dans le cadre du système d'information partagé. Par contre, il subsiste bien une complémentarité de pilotage entre l'échelon local (analyse par cantons...) et l'échelon national via le système d'information partagé.

### 3 - Etat d'avancement du développement

#### 3.1 - Etat d'avancement des développements (Conseil Général de Meurthe et Moselle)

L'ensemble de la saisie du dossier est terminée, ainsi que la partie relative à l'évaluation médicale. M. Camus précise que la mise en place d'une version beta est prévue pour mars 2008, avec un passage en production en juin 2008. Il indique toutefois que ce passage en production pourrait être retardé, si les formulaires CERFA évoluent trop (la saisie de l'application est calée sur la succession actuelle des CERFA).

Les trois parties restant à développer, concernent:

- l'évaluation
- la coordination
- la saisie des décisions
- l'accueil (première saisie en amont des saisies dossiers).

#### 3.2 - Point sur le partage du travail

Le **CG 66** propose de développer la gestion de l'accueil amont. Le **CG 54** accepte. M. Minda sera le pilote de cette partie de l'application et prendra contact avec le **CG 54** dès la première semaine de décembre pour démarrer les développements.

M. Camus indique qu'il existe un outil dans la gestion de l'APA du **CG 54** (logiclic) qui produit des statistiques relatives à l'activité d'accueil centralisé (Point Information

<b>Sujet</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées	<b>Rédacteur</b>	
<b>Objet</b>	Compte rendu de réunion		
<b>Date</b>	30 novembre 2007	<b>Statut</b>	A valider
		<b>Diffusé le</b>	

Services) et qu'il souhaiterait retrouver ces indicateurs dans la partie gestion de l'accueil à venir.

M. Minda s'engage à intégrer les besoins de ces services du **CG 54** dans la partie accueil MDPH.

Les parties « propositions » et « coordination » seront développées par les équipes du **CG 54**.

#### 4 - Conclusions de l'audit d'accessibilité

M. Minda précise que l'accessibilité est une des lignes directrices du développement et qu'un audit du travail en cours a été commandité à la société **OPEN-S**.

Un certain nombre d'aspects liés au développement ont été identifiés comme pouvant être corrigés rapidement dans le cadre du niveau d'accessibilité BRONZE ciblé à terme.

Le Groupe de Travail prévoit d'établir un planning d'intégration des contraintes d'accessibilité.

Un certain nombre d'arbitrages restent à faire entre ergonomie, délais de mise en oeuvre et accessibilité (concernant le javascript notamment).

#### 5 - Travaux menés par le Conseil Général des Pyrénées Orientales

##### 5.1 - Génération d'états sous ALFRESCO

Le **Conseil Général des Pyrénées Orientales** a travaillé sur la problématique des éditions attendues dans l'application de gestion des MDPH (ex l'édition des notifications de droits attribués à la personne handicapée).

La solution étudiée et proposée est basée sur le logiciel de GED Open Source **ALFRESCO**. Des modèles de courriers sont constitués et intégrés au référentiel **ALFRESCO** dans une arborescence nommée « modèles /», sous forme d'un ou plusieurs documents au OpenOffice (format ODF) incluant des signets. (par exemple <<nom>>)

Un fichier au format XML est déposé grâce aux services web par l'application MDPH, dans le référentiel **ALFRESCO**.

L'extension développée par le **CG66** permet la lecture du fichier et exploite les informations qui y sont contenues pour générer un ou plusieurs documents bureautiques. (formats ODT, ODS, DOC, XLS, PDF), à l'endroit même où le fichier XML a été déposé.

Il est ainsi possible de générer des documents, des publipostages et des tableaux de données selon le besoin.

Le référentiel de modèles est constitué simplement grâce à **OpenOffice**; Ceci permettra une adaptation aisée des éditions par chaque MDPH.

##### 5.2 - Intégration des fonctions d'OCR

<b>Sujet</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées	<b>Rédacteur</b>	
<b>Objet</b>	Compte rendu de réunion		
<b>Date</b>	30 novembre 2007	<b>Statut</b>	A valider
		<b>Diffusé le</b>	

Il est possible sous **ALFRESCO** d'intégrer des outils externes par simple paramétrage. Le **Conseil Général des Pyrénées Orientales** a fait quelques essais d'intégration de logiciels OCR, en particulier du logiciel Open Source **TESSERACT** mis à la disposition de la communauté du libre par Google.

L'intégration d'un tel outil d'OCR à **ALFRESCO** permet l'indexation plein champ des documents scannés déposés dans le référentiel. (Documents en lettre d'imprimerie et non manuscrits)

Cette fonctionnalité devrait permettre d'indexer automatiquement une partie des pièces jointes au dossier des personnes handicapées.

Une réflexion parallèle sur l'utilisation d'outils de lecture de codes barres est conduite, afin de simplifier les procédures de gestion des dossiers (identification par code à barres du dossier de la personne handicapée).

### 5.3 - Travaux d'évaluation de la solution infocentre pré-sentie

Le **Conseil Général des Pyrénées Orientales** a testé la génération de rapports à l'aide d'outils décisionnels Open Source.

L'outil **BIRT** a notamment été expérimenté avec l'assistance d'une société de service et s'est avéré particulièrement intéressant: Grâce au module '**Enterprise Report Services for ALFRESCO**' développé par la communauté constituée autour d'**ALFRESCO**, la GED peut être utilisée pour la diffuser et consulter des rapports Eclipse **BIRT**.

Dans notre contexte de gestion, cette intégration ainsi que la bonne adaptation de l'outil **BIRT** au projet sont des arguments décisifs pour avaliser la solution. Les tests vont donc se poursuivre, afin d'approfondir la connaissance de cet outil.

## 6 - Plan d'actions et conclusion

Suite à la présentation des travaux d'évaluation effectués sur la plate-forme **ALFRESCO**, les équipes de développement des deux Conseils Généraux souhaitent suivre une formation plus poussée sur **ALFRESCO**.

L'**ADULLACT** se propose d'établir un plan de formation adapté et de planifier la formation correspondante pour la fin janvier ou début février 2008 (après le salon **CNSA**).

La **CNSA** donne son accord pour permettre la présentation des travaux du Groupe de Travail MDPH lors du salon organisé les 23 et 24 janvier prochains.

L'**ADULLACT** se rapprochera de la **CNSA** pour établir les modalités pratiques de la présentation.